

L'ACTU NATIONALE Rubrique réalisée par Lucile Vilboux



© Frédéric Signoret

Ludivine Cosson, éleveuse à Notre-Dame-de-Monts (Vendée).

Le bien-être animal jusqu'au bout

82 % des Français souhaitent que les animaux d'élevage soient abattus à la ferme (baromètre Ifop réalisé en 2019 pour la Fondation 30 millions d'amis). Cette pratique est aujourd'hui inexistante en France alors que les textes réglementaires européens en offrent la possibilité. C'est ce qu'ont découvert des éleveuses et éleveurs du Groupement d'agriculteurs bio (Grab) de Loire-Atlantique en 2018, lors d'un voyage en Allemagne, où l'abattage à la ferme est pratiqué dans certains Länders. De retour, ces agriculteurs de Loire-Atlantique ont engagé un projet similaire, financé en partie par un crowdfunding d'un million d'euros lancé début juillet 2020. « *Nous voulons avant tout accompagner jusqu'au bout les animaux qui sont nés, ont été élevés sur nos fermes et dont nous avons pris soin tout au long de leur vie. C'est une façon de leur marquer notre respect et de réduire fortement le stress lié à ce moment* », explique Guylain Pageot,

éleveur bio, porteur du projet. Ensemble, ils ont créé l'association AALVie (Abattage des animaux sur leur lieu de vie), qui fédère aujourd'hui plus de 150 éleveurs de la Loire-Atlantique et de la Vendée. Leur volonté est de déployer dès 2021, sur quatre départements de l'ouest, une vingtaine de caissons mobiles qui permettront que les deux premières étapes de l'abattage – étourdissement et saignée – soient réalisées sur la ferme, par des professionnels. Deux unités fixes seront aussi construites à proximité des élevages, afin d'assurer les étapes suivantes. La Région Pays de la Loire, le département de la Loire-Atlantique et la communauté d'agglomération de Nantes Métropole soutiennent le projet qui a aussi pour objectif de créer une filière courte d'approvisionnement en viande locale.

www.fnab.org